

Ouverture de la séance du Conseil départemental des Hauts-de-Seine

Vendredi 12 février 2021

Discours de Georges Siffredi,

Président du Département des Hauts-de-Seine

Mes chers collègues,

Ce matin nous examinons notamment nos orientations budgétaires pour 2021, qui nous permettent de dresser les contours de nos engagements à venir et qui attestent, dans l'urgence de la crise sanitaire, des effets bénéfiques d'une conduite saine et maîtrisée de nos dépenses, depuis de nombreuses années.

Cela nous a permis de consacrer une enveloppe de plus de 120 M€ d'aides exceptionnelles, accordées aux habitants vulnérables, aux petites entreprises fragilisées par la crise et à l'ensemble des communes des Hauts-de-Seine, sans distinction.

Malheureusement cette crise sanitaire s'avère être une course de longue haleine et pour de nombreux habitants comme pour les forces vives des Hauts-de-Seine, l'année 2021 sera sans doute plus difficile encore.

Notre responsabilité et notre devoir, en tant que chef de file de l'action sociale, est de continuer à les soutenir.

Nous serons donc à leurs côtés, avec des moyens renforcés pour les solidarités.

Seul le prononcé fait foi

Pour 2021, notre Département devrait consacrer plus de 900 M€ de crédits de fonctionnement à l'action sociale, soit une augmentation de 67 M€ par rapport à 2020, hors mesures exceptionnelles liées au COVID, telles que l'aide que nous avons versée aux bénéficiaires de la prime d'activité, ou encore le soutien aux chefs d'entreprises.

La protection de l'enfance y tiendra une large place, à hauteur de 168 M€, et je vous précise que sur ce sujet particulier nous échangerons, à la fin de cette séance, sur le rapport définitif remis par l'IGAS consacré à l'Aide sociale à l'enfance dans notre Département, comme je m'y étais engagé.

Durant cette période de crise, mes chers collègues, nous avons vu de nouveaux publics agrandir les rangs des populations touchées par l'incertitude, les difficultés et l'isolement : je pense en particulier à la jeunesse.

Si certains parlent déjà de « génération sacrifiée », pour ma part je souhaite que cette génération ne soit pas la grande oubliée de ces années de tourments.

Au-delà même de l'urgence sanitaire, le Département des Hauts-de-Seine entend bien jouer un rôle majeur pour soutenir sa jeunesse et l'accompagner vers une vie d'adulte épanouie, socialement et professionnellement.

De l'insertion à l'accès au droit et à la santé, de la lutte contre le décrochage scolaire au sport et à la culture comme vecteurs de réussite, il nous revient de permettre à ces jeunes d'exprimer leurs talents et de dépasser leurs fragilités.

Le projet spécifique que nous portons pour cette tranche d'âge – auquel les services de l'Etat, les communes et le tissu associatif seront associés – remplit quatre objectifs :

- Faciliter d'abord, dans un lien de proximité, le quotidien de ces jeunes, que ce soit en terme de santé, de logement, mais aussi de prévention ;
- Développer leur conscience citoyenne ;
- Encourager leur réussite éducative et professionnelle ;

Seul le prononcé fait foi

- Et enfin, reconnaître leur engagement et leur participation à l'intérêt général.

Les dispositifs innovants prendront une large place dans ce projet. Je pense par exemple aux jeunes porteurs de handicap, pour lesquels nous voulons développer des outils numériques et technologiques adaptés (comme les robots de télé-présence), afin d'améliorer leur inclusion sociale et scolaire.

Dans le large spectre de notre politique de solidarité, qui couvre toutes les fragilités et tous les âges de la vie, la question de l'autonomie sera aussi au cœur de nos ambitions territoriales en 2021.

Préserver cette autonomie, c'est-à-dire bien vieillir, représente un défi majeur pour les décennies à venir, que nous devons relever.

La mise en service en 2021 de l'agence interdépartementale de l'autonomie avec les Yvelines, poursuit un double objectif : il s'agit de trouver des solutions innovantes et de qualité pour favoriser le maintien à domicile, mais aussi de valoriser les métiers d'un secteur encore négligé et méconnu.

Nous avons vu, pendant la crise, combien ces activités sont indispensables. C'est d'ailleurs pour cela que notre Département a versé une prime de 1000 € aux salariés des services d'aide et d'accompagnement à domicile, particulièrement mobilisés pendant le confinement.

La crise sanitaire, nous le savons, a fait apparaître, dans la population, de nouvelles urgences sociales et économiques, notamment les dépenses liées au logement.

Le Fonds de Solidarité Logement, dont nous avons simplifié et élargi l'accès à l'automne, témoigne du renforcement des moyens que nous mettons au service des foyers les plus vulnérables, dans leur quotidien.

Seul le prononcé fait foi

Le bilan des aides accordées au titre du FSL, que nous examinons ce matin, montre d'ailleurs combien ces assouplissements ont été bénéfiques pour nos concitoyens : au 4^{ème} trimestre 2020, le montant des aides est en augmentation de près de 80% par rapport au 4^{ème} trimestre de l'année précédente, et de plus de 100% pour le seul maintien dans le logement.

Pour les Alto-Séquanais comme pour l'ensemble des Franciliens, la question du logement et des conditions de vie reste, aujourd'hui, une préoccupation majeure, si ce n'est la préoccupation numéro 1.

Notre territoire est, historiquement, un Département pionnier, parmi les plus engagés en faveur de la rénovation urbaine et des quartiers en difficulté.

Cette ambition, nous l'avons toujours menée avec une vision d'ensemble, qui s'attache à porter une attention particulière au logement bien sûr, mais aussi aux équipements, aux espaces publics, à la mixité et à l'inclusion sociales.

En 2021, nous allons poursuivre et accentuer cette politique volontariste, dans les quartiers relevant du nouveau programme national de renouvellement urbain, et au-delà, avec un nouveau dispositif départemental dénommé « Quartiers d'avenir ».

Enfin, mes chers collègues, en 2021, la dimension du développement durable sera, plus que jamais, au cœur de notre politique départementale.

D'ailleurs, dans nos contrats de développement Département-Ville, l'exemplarité des communes pour le développement durable est désormais valorisée, notamment lorsqu'elles s'engagent au-delà des obligations réglementaires dans leurs opérations d'investissement.

Il s'agit, dans une vision de long terme, d'intégrer cette question du développement durable à toutes nos missions, et de prendre en compte ce sujet complexe dans tous ses aspects : environnemental, mais aussi social, humain, économique.

Je pense à la question des mobilités, pour lesquelles nous continuerons d'investir massivement, avec une vision équilibrée entre les transports en commun et les circulations douces.

Je pense à la préservation et au développement des espaces naturels en ville, avec notamment la création d'îlots de fraîcheur, à la gestion de l'eau et de la biodiversité, mais aussi au développement de l'économie circulaire et des circuits courts.

Je pense, enfin, à l'exigence de performance énergétique dans les bâtiments. A l'échelle nationale, le secteur des bâtiments représente près de 45% de la consommation d'énergie, générant près de 25% des émissions de gaz à effet de serre.

Un constat alarmant que nous n'avons pas négligé, puisqu'une grande part de nos investissements est d'ores et déjà consacrée aux contrats de performance énergétique dans les collèges, dont les travaux représenteront, en 2021, un budget de 22,5 M€.

Et puis nous avons mené, avec les Yvelines, une réflexion commune, afin de mettre en place un nouveau référentiel de qualité environnementale des bâtiments, qui devrait permettre, à terme, de réduire de manière conséquente la consommation d'énergie et de diminuer de 40% l'impact carbone des futures constructions.

Voilà, mes chers collègues, un aperçu des ambitions que nous portons pour 2021, ambitions qui s'appuieront sur un partenariat renforcé avec les communes.

Nous allons maintenant passer à l'ordre du jour.